

Syllabus

Titre : Traiter des données personnelles dans un cadre pédagogique

Date : 03/04/2025 - 24/04/2025

Durée : 15h / 3 semaines

Enseignant : Céline MANGIN

Objectifs

A la fin de cette formation, vous serez en mesure de traiter des données personnelles dans un cadre pédagogique :

- En identifiant les informations qu'il est nécessaire de protéger ;
- En déterminant les conditions dans lesquelles le traitement de données est réalisable ;
- En analysant le contexte pour déterminer le moment auquel l'information doit être délivré ;
- En déterminant la liste des informations à délivrer aux apprenants ;
- En identifiant les droits que peuvent exercer les apprenants ;
- En reconnaissant une demande d'exercice de droit exercée par un apprenant et formuler une réponse appropriée ;
- En choisissant des outils d'apprentissage respectueux de la vie privée des apprenants ;
- En déterminant les règles de sécurité applicables en déplacement et à domicile ;
- En reconnaissant et traitant une potentielle violation de données à caractère personnel.

Description

Dans le cadre de vos activités d'enseignement et de formation, vous manipulez les données personnelles de vos apprenants en lien avec votre activité professionnelle. Ces données bénéficient d'une protection, en ce qu'elles sont propres aux individus qu'elles concernent, et que leur divulgation non autorisée, ou leur modification, pourraient leur porter préjudice. Le droit protège l'utilisation de ces données par le biais de la législation dite "Informatique et Libertés", issu désormais du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Ce sont ces règles qui vont vous être explicitées dans cette formation, afin de vous permettre de traiter les données de vos apprenants, tout en respectant la réglementation.

Format

La formation est 100% distancielle et asynchrone.

Prérequis

Il n'y a aucun prérequis à cette formation.

Equipement requis :

- Bonne connexion Internet
- Ordinateur compatible de lancer des vidéos
- Dispositif d'écoute du son (haut-parleurs, écouteurs, casque, etc.)

Evaluation & Certification

La formation ne prévoit que le travail individuel. Le résultat final se compose de trois exercices sommatifs et d'un examen de certification :

1. Test sommatif

2. Activité spécifique n°1
3. Activité spécifique n°2
4. Examen de fin de formation

L'examen suppose la réalisation d'une tâche complexe qui reproduit une situation professionnelle pour soutenir le développement de compétences. L'évaluation est réalisée par l'équipe pédagogique. En cas de réussite, à la fin de formation une micro-certification numérique sera délivrée.

Les apprenants en situation de handicap sont invités à se rapprocher de leur gestionnaire administratif (coordonnées dans le contrat de formation) pour une adaptation des modalités d'évaluation.

Accessibilité

Cette formation a été conçue dans l'objectif d'être accessible au plus grand nombre. Les équipes de conception ont suivi les recommandations du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, publié par la Direction Interministérielle du Numérique.